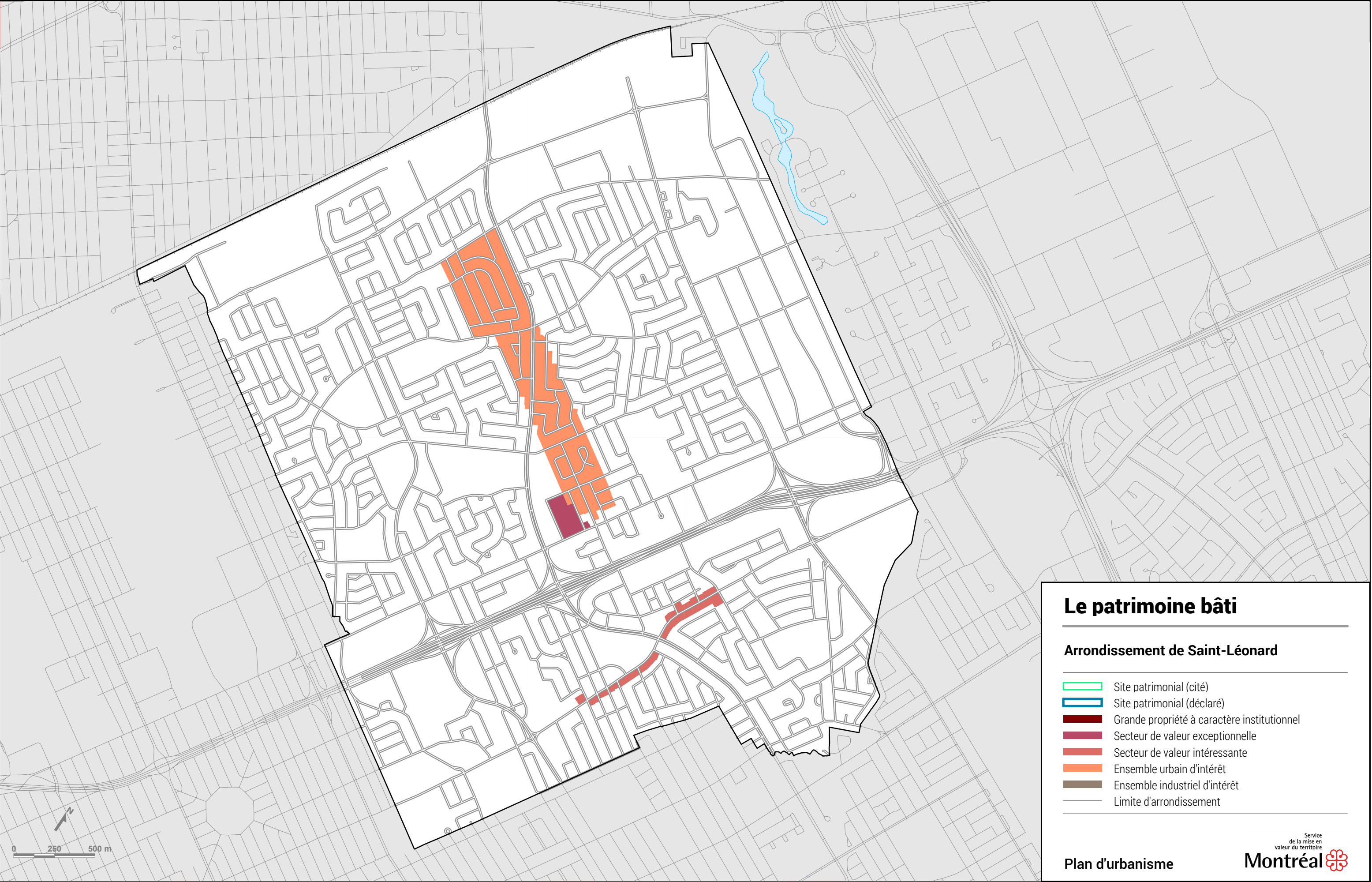




Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle Arrondissement de Saint-Léonard

La liste suivante identifie les bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural situés à l'extérieur des secteurs de valeur exceptionnelle et des grandes propriétés à caractère institutionnel de l'arrondissement (voir carte précédente).

La liste identifie également l'ensemble des lieux de culte d'intérêt patrimonial de l'arrondissement. Tel qu'indiqué au tableau de la page 28, ces lieux de culte sont couverts par la catégorie d'affectation du sol « Couvent, monastère ou lieu de culte ».

Conformément à l'objectif 15 de la partie I du Plan d'urbanisme, les bâtiments identifiés dans la liste suivante et l'ensemble de ceux situés dans les secteurs de valeur exceptionnelle ou dans les grandes propriétés à caractère institutionnel doivent faire l'objet d'un contrôle serré quant aux travaux de construction, de rénovation et de démolition, par les outils réglementaires appropriés, notamment les règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Les lieux de culte

- 5275, boulevard Lavoisier
(Église Sainte-Angèle)
- 5420, rue Des Angevins
(Église Saint-Gilbert)
- 5525, rue Jarry Est
(Église Saint-Léonard/Saint-Léonard-
de-Port-Maurice)
- 7250, rue Valombre
(Seventh Day Adventist)

Les habitations

- 5345, rue Jarry Est
(Maison Joseph-Gagnon)
- 6255, rue Jarry Est
(Maison Gervais-Roy)
- 6695, rue Jarry Est
(Maison Desrochers)
- 6795, rue Jarry Est
(Maison Basile-Pépin)